

Bruxelles, le 25 octobre 2024 (OR. en)

14263/24

Dossier interinstitutionnel: 2023/0419(NLE)

FISC 186 ECOFIN 1110 N 84

NOTE POINT "I/A"

| Origine: | Secrétariat général du Conseil |
|---------------|--|
| Destinataire: | Comité des représentants permanents/Conseil |
| N° doc. Cion: | ST 16014/23 + ADD 1 |
| Objet: | Décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège en ce qui concerne la coopération administrative, la lutte contre la fraude et le recouvrement de créances dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée - Adoption |

- 1. Le 24 novembre 2023, la <u>Commission</u> a présenté au Conseil des propositions de décisions du Conseil¹ relatives, respectivement, à la signature et à la conclusion d'un accord modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège en ce qui concerne la coopération administrative, la lutte contre la fraude et le recouvrement de créances dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée (ci-après dénommé "accord").
- 2. La décision du Conseil relative à la signature de l'accord a été adoptée par le <u>Conseil</u> "<u>Affaires économiques et financières"</u> le 20 février 2024².
- 3. Le <u>Parlement européen</u> a procédé au vote sur son avis concernant la décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord lors de sa session plénière du 10 avril 2024³.

14263/24 ous/cv

ECOFIN 2B FR

Doc. 16013/23 + ADD 1, 16014/23 + ADD 1.

Décision (UE) 2024/767 du Conseil du 20 février 2024 relative à la signature, au nom de l'Union, de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège modifiant l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège en ce qui concerne la coopération administrative, la lutte contre la fraude et le recouvrement de créances dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée (JO L 2024/767, 28.2.2024).

- 4. L'accord⁴ a ensuite été signé le 2 octobre 2024.
- 5. Compte tenu de ce qui précède, il est demandé au Comité des représentants permanents d'inviter le Conseil à adopter, lors d'une de ses prochaines sessions, la décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord, dont le texte, mis au point par les juristes- linguistes, figure dans le document 16401/23.

Doc. 16404/23.

14263/24 2 ous/cv **ECOFIN 2B** FR

³ Résolution législative du Parlement européen du 10 avril 2024 sur la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union, de la modification de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège en ce qui concerne la coopération administrative, la lutte contre la fraude et le recouvrement de créances dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée (COM(2023)0736 – C9-0007/2024 – 2023/0419(NLE)).